

Abattoir de proximité de CERNAY

Annexe 1

ECONOMIE DU SECOND CONTRAT DE DSP

1 ACTIVITE

1.1 ABATTAGE

Activité prévisionnelle d'abattage

Le compte prévisionnel d'exploitation annuel au contrat de DSP initial était basé sur des tonnages d'abattage issus de l'étude de faisabilité réalisée en 2003 suite à la fermeture de l'abattoir de Colmar. Les comptes en équilibre étaient basés sur les gisements suivants :

- 1 064 tonnes de bovins,
- 2 70 tonnes de porcs,
- 2 080 ovins soit environ 41 tonnes,

soit un total prévisionnel de 1375 tonnes.

Activité d'abattage effective exprimée en tonnes

Mois	2015	2016	2017	2018	2019	2020
janvier	86.25	89.21	106.19	115.66	106.56	97.97
février	80.47	96.01	91.32	89.65	89.29	96.28
mars	10.47	96.12	94.98	96.74	92.45	97.56
avril	86.03	88.97	85.71	93.64	106.15	111.01
mai	95.62	98.21	96.36	91.59	83.72	112.85
juin	114.76	80.64	80.77	77.62	88.92	130.62
juillet	59.65	65.82	77.05	81.52	88.22	114.30
août	75.58	82.51	80.86	89.66	86.79	110.60
septembre	129.75	118.14	124.38	91.86	99.15	116.21
octobre	95.97	109.38	119.46	122.61	114.41	126.07
novembre	114.28	118.90	120.38	111.99	107.36	144.14
décembre	68.72	63.55	70.18	69.40	74.77	91.92
Total annuel	1017.55	1107.45	1147.64	1131.93	1137.81	1349.56

Il apparaît que l'on peut tabler sur un tonnage annuel variant de 1100 à 1400 tonnes.

L'abattoir connaît chaque année quelques jours d'activité intense pendant la fête de l'Aïd. Les communautés maghrébines et turques ont recours aux services de l'abattoir pour faire abattre des ovins, des bovins ; une année sur deux, chaque communauté bénéficie du premier jour d'abattage pour ses animaux. Plus de 300 moutons sont abattus à l'abattoir grâce aux modifications apportées à la chaîne ovins.

Cet aspect de l'activité renforce la notion de service public, car il n'existe pas d'autre lieux d'abattage rituel, conforme aux normes sanitaires, sur le territoire.

1.2 DECOUPE

Activité prévisionnelle de l'atelier de découpe :

Le compte prévisionnel d'exploitation annuel était complété par des activités de découpe d'un tonnage annuel de 435 tonnes. En réalité, lors de la 1^{ère} période de DSP, le tonnage effectif annuel de l'activité de découpe a atteint 150 tonnes.

Activité de découpe effective exprimée en tonnes

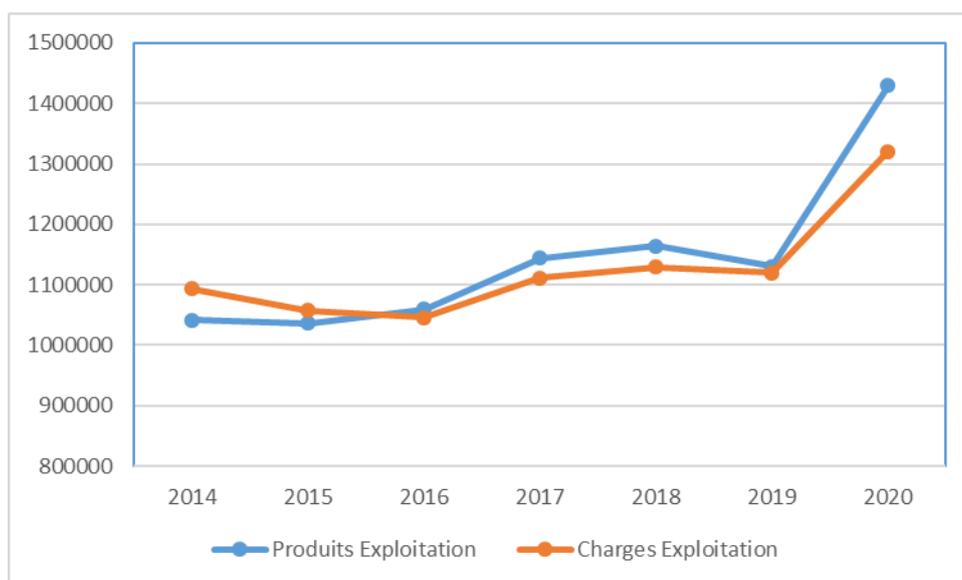
2015	2016	2017	2018	2019	2020
192.79	199.45	208.98	212.92	208.87	284.10

2 ASPECTS FINANCIERS DE L'ACTIVITE

a) Principaux éléments du compte d'exploitation

Bien que l'exercice 2019 présente un résultat net faible, il faut observer la progression quasi-constante des produits d'exploitation et du résultat net entre 2015 et 2018. Par ailleurs, l'exercice 2020 présente une augmentation importante des produits de + 26%. Cette augmentation d'activité se ressent sur le résultat net qui double entre 2018 et 2020. L'augmentation de l'exercice 2020 trouve son origine d'une part dans la crise sanitaire COVID-19 (augmentation des demandes locales par les consommateurs, entraînant une augmentation des volumes d'abattages) et d'autre part par la diversification des activités (prestation steak haché notamment). Par ailleurs, les changements des choix de gestion ont également permis une amélioration des résultats.

En Euros	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Produits Exploitation	1 041 839	1 036 430	1 059 248	1 143 813	1 164 468	1 130 047	1 429 911
Charges Exploitation	1 093 312	1 057 738	1 045 960	1 110 882	1 129 461	1 120 217	1 320 158
Résultat Net	- 45 926	- 30 496	2 334	40 747	47 720	5 181	106 299

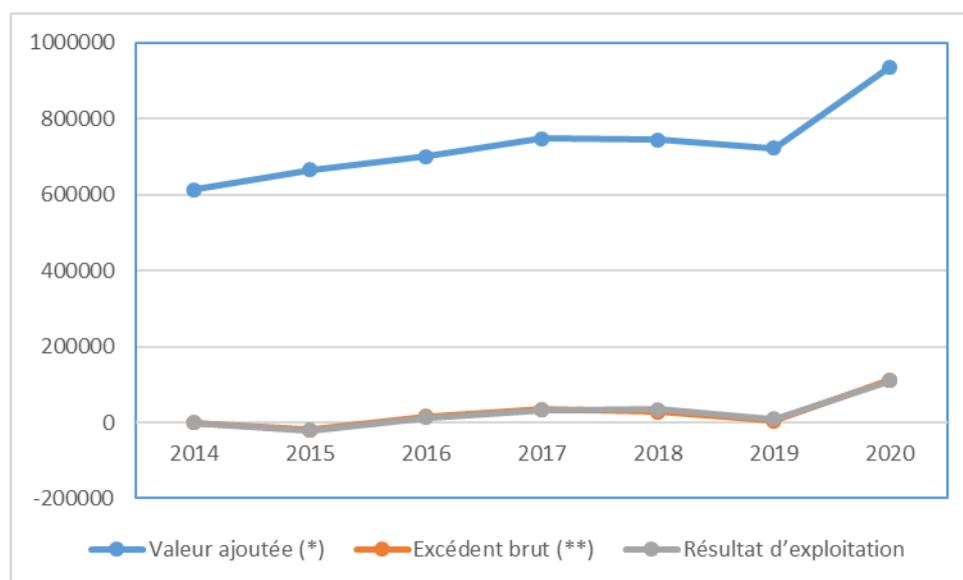


Parallèlement, on assiste à une nette amélioration de la rentabilité de l'activité : la valeur ajoutée est passée de 723 K€ à 936 K€, l'excédent brut de 4 K€ à + 112 K€.

En Euros	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Valeur ajoutée (*)	613 295	666 436	701 472	748 459	744 430	723 335	936 871
Excédent brut (**)	- 60 241	- 18 597	16 449	34 875	28 445	4 473	112 622
Résultat d'exploitation	-55 514	- 21 308	13 288	32 931	35 007	9 830	109 753

(*) = Chiffre d'affaires moins achats et charges externes

(**) = valeur ajoutée + subventions, moins impôts, taxes et charges de personnel



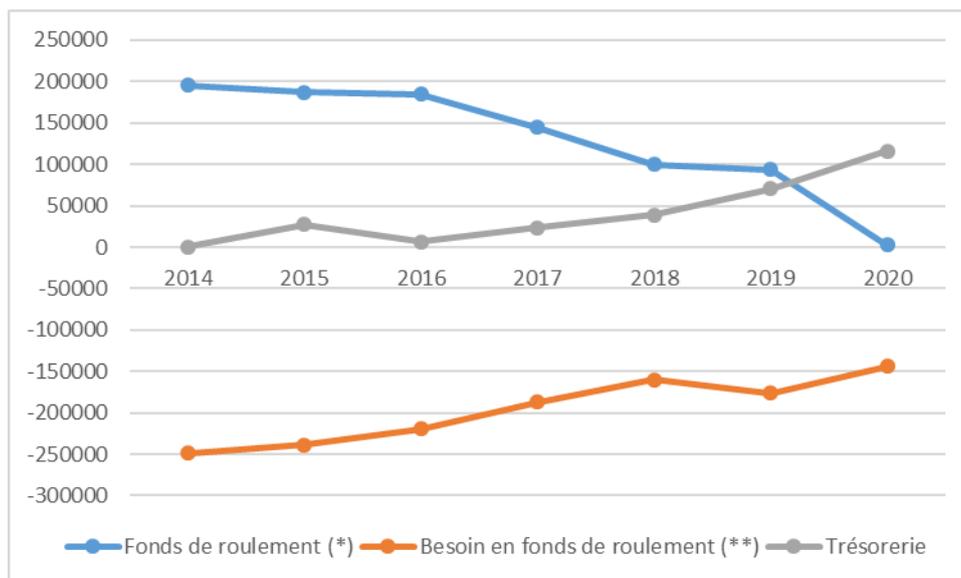
b) Principaux éléments du bilan

Les ratios fondamentaux (fonds de roulement et besoins en fonds de roulement) sont les suivants :

En Euros	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Fonds de roulement (*)	195 467	187 145	184 931	144 504	99 866	93 453	2 877
Besoin en fonds de roulement (**)	- 248 980	- 238 414	- 219 323	- 186 999	- 160 183	- 176 673	- 143 595
Trésorerie	27 630	27 068	6 371	23 536	39 186	70 657	116 189

(*) = différence entre valeur des immobilisations et capitaux permanents

(**) = différence entre créances et dettes (hors emprunts bancaires à plus d'un an) ; **un besoin négatif signifie un apport de ressources**



Malgré une augmentation de la trésorerie sur 2020, le fonds de roulement se dégrade entre 2019 et 2020 avec l'augmentation des créances clients et la diminution des dettes fournisseurs.

Les capitaux propres de la société sont positifs, contrairement aux années précédentes où les capitaux propres étaient négatifs. Le capital social est actuellement absorbé par le cumul des pertes (174 K€ de capital initial, pour 261 K€ de pertes cumulées). En revanche, le bon résultat d'exercice de 106 K€ permet de retrouver des capitaux propres positifs.

Cela signifie que la société retrouve une certaine autonomie financière mais qui reste fragile.

Le besoin en fonds de roulement est négatif, c'est-à-dire apporteur de ressources. En effet, le cycle d'exploitation fait que les recettes sont encaissées beaucoup plus vite que ne sont payés les fournisseurs,

Au-delà de ces chiffres, il convient de bien observer les tendances : la société n'a jamais été à court de trésorerie. Les dettes fournisseurs ont diminué en montant suite aux choix de gestion car la société, grâce à l'augmentation de son activité, parvient à régler l'ensemble des factures.

Finalement, si la structure financière de la société est fragile, cette dernière parvient cependant à assurer la pérennité de son exploitation, donc du service public qui est attendu d'elle.

c) Conclusion générale de l'analyse financière

La société d'exploitation de l'abattoir n'est pas solide financièrement, mais elle parvient à respecter ses engagements tant vis-à-vis de ses clients que vis-à-vis de ses fournisseurs.

Compte tenu de l'amélioration progressive et régulière des performances, il est possible de dire que les dirigeants ont su mettre en place les actions nécessaires au redressement.

Cependant, cette action sera de longue haleine pour des raisons structurelles :

- l'ouverture de l'abattoir s'est effectuée plusieurs années après la fermeture de celui de Colmar : en conséquence, il a fallu que l'abattoir reparte à la conquête d'une clientèle qui avait pris l'habitude d'aller vers d'autres circuits d'abattage ; compte tenu des évolutions observées en terme de nombre d'apporteurs, cette première phase est terminée ;

- les difficultés techniques, malheureusement inhérentes à tout démarrage d'installations neuves, ont freiné la conquête de la confiance des clients de l'abattoir ; ces incidents sont désormais réglés et le fonctionnement général de l'abattoir est satisfaisant ;
- l'offre initiale, limitée à l'abattage et au mûrissage, ne permettait aucune valeur ajoutée (absence de services complémentaires) ; les nouvelles offres (enlèvement, livraison, découpe et conditionnement) portent leurs fruits : leur montée en puissance consolidera encore davantage la rentabilité des installations ;
- la cible initiale des circuits courts via les fermes auberges et les bouchers s'est avérée insuffisante pour couvrir les tonnages nécessaires à l'équilibre économique, même si l'abattoir a su attirer à lui un nombre sans cesse croissant de clients. Or, pour pouvoir élargir les débouchés vers les distributeurs locaux désireux de promouvoir ces filières courtes, il faut que les éleveurs aient la capacité de fournir les quantités requises à des cadences régulières. Le Haut-Rhin n'étant pas une grande terre d'élevage, il est nécessaire de prendre le temps de construire les réseaux de producteurs capables de s'implanter sur ce créneau du marché ; cet objectif est à portée, et sa réussite consolidera les attentes du service public attendu : développer les filière courtes, au bénéfice du développement durable du Département et de la protection de l'environnement et du cadre de vie ;
- bien qu'il soit impossible d'en chiffrer l'impact exact, la concurrence transfrontalière est également un élément à prendre en compte, notamment par le fait que les circuits de financement de l'abattage sont différents et que les normes sont un peu moins contraignantes en Allemagne qu'en France.

Il serait donc dommageable d'interrompre le service public, alors même que la résolution progressive des difficultés financières rencontrées permet de penser que la consolidation des filières courtes se fera grâce à la présence de cet abattoir de proximité.

3 EVOLUTION DU NOMBRE DES USAGERS

Le nombre des usagers de l'abattoir est passé de 600 apporteurs en 2006-2007 à 1691 en 2012 puis 2450 en 2021.

4 EVOLUTION DU NOMBRE DES EMPLOYES

Lors du démarrage de l'outil, la société employait 7 personnes. Actuellement l'abattoir emploie 20 personnes, y compris le directeur.

6 LES INVESTISSEMENTS DU DEPARTEMENT

En application des termes du contrat de DSP, le Département propriétaire prend en charge :

- les travaux de gros entretien, voire le remplacement des matériels existants mais défectueux,
- les investissements liés aux mises aux normes réglementaires,
- les investissements liés, soit à des équipements complémentaires, soit réalisés pour améliorer la fonctionnalité de la chaîne, demandés par l'exploitant.

Au cours des six premières années d'exploitation de l'Abattoir de Cernay (2014-2019) du contrat de DSP actuel, les dépenses d'un montant global de 658 705 € TTC liées à l'abattoir sont les suivantes :

Année	Dépenses
2014	102 816 €
2015	174 513 €
2016	86 337 €
2017	105 451 €
2018	139 370 €
2019	50 218 €

Le Département a beaucoup investi, notamment pour améliorer la fonctionnalité des chaînes d'abattage et acquérir des équipements complémentaires.